

Le Chartrain

Journal d'informations municipales - Novembre 2009

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

24 octobre...

Retour sur...



Au Pôle Sud, 300 personnes sont venues au premier forum Energie Habitat organisé par la commune. Les conférences, les visites d'installations et les discussions avec les professionnels présents ont per-



mis aux visiteurs chartrains et d'ailleurs de repartir avec de nombreux conseils... Après la théorie certains passeront sûrement aux travaux pratiques...

27 octobre...



Dans le cadre de leur mandat, les élus du CMJ partent à la découverte du patrimoine local et de l'environnement... Ici en visite à la Ferme de Fontenay.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil Municipal du 28 septembre 2009
- (P2) Recensement 2008... Suite
- (P3) Solidarité alimentaire
- (P3) Une démarche "ADDU"
- (P4) René VAUTIER

En ville

- (P5) Vie éco
- (P5) Laissez-vous conter...
- (P5) Don de compost

Côté asso

- (P6) Téléthon 2009
- (P6) Association de philatélie
- (P7) Retour en images...

Culture

- (P7) Ecrits de guerre
- (P7) Chartres à l'honneur...

Enfance Jeunesse

- (P8) "Les champions du warp"
- (P8) Le C.M.J. sur le net !
- (P8) Séjour neige

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P5) Côté Nature...
- (P6) Le Geste éco-citoyen
- (P7) Info Net

Place aux amateurs de théâtre ! Scènes d'automne, du 5 au 8 novembre

Le Festival régional de théâtre amateur "Scènes d'automne" est de retour sur les planches du Pôle Sud. Fruit d'un compagnonnage aujourd'hui bien affirmé, cet événement est co-organisé, tous les 2 ans, par le centre culturel de Chartres, l'association Boréale's et l'ADEC¹, maison du théâtre amateur.

Le festival "Scènes d'automne" de Chartres de Bretagne a été organisé pour la première fois il y a 22 ans, par la troupe de théâtre amateur de la commune Ligne de nuit. Véritable succès dès sa première édition, ce festival perdure et continue de mobiliser organisateurs, comédiens et spectateurs avec le même enthousiasme. "Nous sommes beaucoup à être présents depuis le début de l'aventure, c'est un réel plaisir de se retrouver et surtout de constater que chacun est toujours aussi investi" souligne Suzanne HELEINE, directrice artistique de l'ADEC.

L'animation

L'association de théâtre amateur Boréale's a rejoint le festival en 2003. Ce collectif chartrain, implanté depuis 2002 sur la commune, se compose d'une quarantaine de comédiens amateurs et propose deux ateliers théâtre chaque semaine. Certains travaillent leur jeu d'acteur autour de textes d'auteurs... Des créations comme "Le Palais de la reine" de Chantal THOMAS sont jouées en Bretagne et plus loin encore... D'autres se sont spécialisés dans l'improvisation. La Tique, troupe issue de l'atelier d'impro se produit régulièrement au Knock Bar à Rennes, précise Ema TRESARIEU, présidente de Boréale's.



La programmation

La délicate tâche de la programmation du festival a été confiée à l'ADEC "Désormais, le festival est reconnu et attendu par les troupes de comédiens amateurs. Elles sont chaque année plus nombreuses à vouloir s'y produire. Seulement nous ne pouvons pas accueillir tout le monde. Deux paramètres sont à prendre en compte : tout d'abord le temps, trois jours c'est court, puis les ressources techniques disponibles au centre culturel. Il faut choisir des spectacles qui vont pouvoir s'épanouir dans les salles du Pôle Sud. La salle Jacques Brel permet d'avoir une scénographie importante, des décors... mais le spectateur est relativement éloigné des comédiens. Il faut alors des spectacles et des acteurs capables d'aller chercher le public. L'espace Cabaret, quant à lui, appelle des spectacles de formes plus petites et plus intimistes" souligne Suzanne HELEINE.

Au total, et après sélection, 14 spectacles ont été retenus par la maison du théâtre amateur, proposés par des troupes venant de la région rennaise, de Fougères, de Ploërmel, de Brest et de la Roche-sur-Yon. Reflet de la société actuelle ou passée, ironie humaniste, comédie pétillante... Le festival de théâtre amateur "Scènes d'automne" propose des genres différents et des spectacles qui ne vous laisseront pas... indifférents !

Le maître d'œuvre et de céans

Comme le soulignent fortement Suzanne HELEINE et Ema TRESARIEU : "ce festival ne pourrait avoir lieu sans l'accueil que nous réserve la dynamique et sympathique équipe de Pôle Sud".

Rendez-vous au centre culturel de Chartres de Bretagne pour trois jours de réjouissances théâtrales !

1. ADEC : Art Dramatique Expression Culture

A l'occasion du festival de théâtre amateur, les équipes de l'ADEC et de Boréale's ne manquent pas d'imagination et créent un accueil et une animation d'entre-deux, fantaisistes et conviviaux. Vous vous souvenez sans doute du "camp'off" des deux précédentes éditions des "Scènes d'automne". Cette année, et toujours avec cette même volonté d'amener le spectacle vivant hors des murs et des scènes classiques, l'association Boréale's a proposé un "fest'off" ! Semblable à un teasing publicitaire, les comédiens ont donné des

représentations dans trois maisons chartraines. Pour ceux qui regrettent de n'avoir pu y assister, la compagnie Boréale's ouvre les festivités le jeudi 5 novembre à 20h30 par un "match d'impro". Ensuite, et tout au long de ces trois jours, les comédiens amateurs vous accompagneront sur le festival et dans la salle Rabelais qu'ils auront habillée pour l'occasion... Ils vous proposeront également une dégustation théâtrale le samedi 7 novembre, à 17h et de quoi vous restaurer le vendredi et le samedi soir !

Programme complet : à l'accueil du Pôle Sud, de la Mairie et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr
Contact : Pôle Sud - Tél. 02 99 77 13 20 - Courriel : pole-sud-chartres@wanadoo.fr

N°09.09 Novembre 2009

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication :
Philippe Bonnin / Responsable
Comité de Rédaction : Alain Mielard /
Rédaction : Sabrina Duchemin /
Maquette : Fabienne Faujour.

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Conseil Municipal... du 28 septembre 2009



Retrouvez en page 8 les détails du prochain séjour ski pour les 11-17 ans.

Urbanisme

. **Le périmètre du droit de préemption urbain** a été élargi à toutes les zones 2AU du PLU qui intègrent les anciennes zones d'aménagement différé (ZAD).

. **Bail à ferme entre la commune et Monsieur et Madame Daniel ORAIN** : après accord passé avec les fermiers, le Conseil Municipal a accepté de résilier par anticipation le bail rural au 30 septembre 2009 et a fixé le montant de l'indemnité pour perte d'exploitation à 95 000 €. A compter de cette date, M. et Mme ORAIN louent de façon précaire une surface de 22,30 hectares pour un loyer annuel de 91,16 € l'hectare.

. **Création d'une zone d'aménagement différé (ZAD) sur le secteur dit "les Vieux Fours"**. Afin de mettre en œuvre une politique foncière anticipa-

trice, le Conseil Municipal décide d'instaurer un périmètre de ZAD sur le secteur dit "les Vieux Fours" et de déléguer à Rennes Métropole l'entière compétence pour solliciter du Préfet la création de cette ZAD.

Finances

. **Subvention exceptionnelle au CCAS au titre de la solidarité** : pour faire face aux dépenses liées à l'ouverture de la nouvelle épicerie sociale et approvisionner le crédit aide alimentaire, le Conseil Municipal vote une subvention complémentaire de 5 000 € au CCAS.

. **Installation de panneaux photovoltaïques à l'Espace Brocéliande**. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine pour cette opération estimée à 100 000 €.

. **Acquisition d'un broyeur** : la commune a obtenu une subvention de 2 308 € auprès de Rennes Métropole pour cette acquisition.

Administration Générale

. **Adhésion de la ville au Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE 35)** : après la dissolution du Syndicat d'Electrification de Rennes Sud Ouest, la commune va adhérer au nouveau Syndicat Départemental d'Energie 35.

. **Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de La Piscine de La Conterie** : le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la ville de Bruz à ce syndicat.

Fiscalité

. **Fiscalité locale** : modification du taux d'abattement général à la base. Le Conseil Municipal décide par 24 voix pour et 4 voix contre de réduire de 10 % à 5 % l'abattement général à la base de la taxe d'habitation à compter de 2010. Cette décision entraînera pour chaque ménage chartrain une majoration de 15,54 €. La recette fiscale attendue est estimée à 44 500 € environ.

Personnel

. **Le Carré d'Art** : le contrat du conseiller photographique est prolongé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'en 2011, aux mêmes conditions financières (150 € brut par exposition, majorés de frais de missions).

Enfance Jeunesse et Sports

. **Tarifs du séjour ski 2010** : le Conseil Municipal fixe la participation des familles à 480 € pour un Chartrain.

. **Convention à passer avec la Fédération Espérance pour l'utilisation d'un véhicule 9 places** : le Conseil Municipal, approuve le règlement d'utilisation de ce véhicule.

Culture

. **Les tarifs des éditions 2009 du Festival de théâtre amateur "Scènes d'automne"** et du Festival Marmaille ont été fixés par le Conseil Municipal.

. **Animation "BD Jazz"**, du 1^{er} octobre au 3 novembre : le Conseil Municipal décide de passer 3 conventions avec les Médiathèques concernées pour les expositions "Bulles bleues", "Great day in" et l'ensemble des actions communes.

Questions Diverses

. **Vote du Conseil Municipal contre la privatisation de La Poste** : le Conseil Municipal se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009 et demande la tenue d'un référendum sur le service public postal.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir plus... Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

Etat CIVIL...

Naissances

- 6 octobre
Kenzo LOICHON
4, place René Cassin
- 7 octobre
Lune ANGLERAUX
1, rue du Gabouret

Mariages

- 24 octobre
Ophélie HERMANGE
et Christophe MIGNOT
3, rue Berlioz

Noces d'Or

- Marie-Thérèse et Victor FAUCHEUX ont fêté leurs Noces d'Or le samedi 10 octobre dernier.



Recensement 2008 de la population les chiffres parlent... Suite

Pour ce 2^e volet consacré au recensement 2008, nous vous proposons un éclairage sur l'emploi à Chartres de Bretagne : catégorie socio-professionnelle, activités et statuts.



Répartition par âge et type d'activités population des 15 ans et plus

	Actifs avec emploi	Demandeurs d'emplois	Retraités Pré-retraités	Elèves Etudiants Stagiaires	Femmes ou Hommes au foyer	Autres inactifs
■ - 20 ans	56	9	0	352	0	5
■ 20 à 24 ans	306	42	0	96	2	6
■ 25 à 39 ans	1 191	111	2	17	23	36
■ 40 à 54 ans	1 359	47	20	0	42	33
■ 55 à 64 ans	387	14	546	0	36	44
■ 65 ans et plus	0	1	885	0	17	3
Total	3 299	225	1 453	646	120	128

Statuts et conditions d'emploi

population des 15 ans et plus

	Hommes	Femmes	Total
Salariés			
■ En contrat à durée indéterminée et titulaire de la fonction publique	1 383	1 289	2 672
■ En contrat à durée déterminée	77	185	262
■ Intérimaire	51	17	68
■ Emplois aidés	6	16	22
■ Apprentissage - Stage	46	26	72
Sous-total	1 563	1 533	3 096
Non salariés			
■ Indépendants	55	37	92
■ Employeurs	81	29	110
■ Aides familiaux	1	1	2
Sous-total	137	67	204
Ensemble	1 700	1 600	3 300

Evolution de la population active population des 15 - 64 ans, selon leur catégorie socio-professionnelle



	1999	2008
■ Agriculteurs, exploitants	12	4
■ Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	112	98
■ Cadres, professions intellectuelles supérieures	492	678
■ Professions intermédiaires	1 020	1 052
■ Employés	1 060	957
■ Ouvriers	676	669
■ Autres emplois	24	12

Plus d'informations sur le www.insee.fr

Agenda...

■ **Samedi 7 novembre**
Inauguration de la Rue René Vautier en présence du cinéaste.

■ **Lundi 9 novembre**
Séance publique du Conseil Municipal
A 18h30, en Mairie

■ **Mercredi 11 novembre**
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
10h : rassemblement devant la Mairie.
11h15 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts

■ **Lundi 16 novembre**
Assemblée générale de la Fédération Espérance
A 18h30, salle Victor Basch

■ **Mardi 17 novembre**
Réunion publique du Conseil des Sages
A 18h30, salle du Conseil Municipal

À voir à côté...

Noyal-Châtillon

■ Fête de la Peinture et de la Sculpture"
Samedi 28, dimanche 29/11.

Orgères

■ Marché de la Saint-Nicolas et braderie aux jouets et aux livres
Dimanche 29/11, de 9h30 à 18h. A la Halle des Sports et à la salle des Fêtes.

Solidarité alimentaire

zoom sur l'équipe de la "petite maison"

En 1998, la commune faisait office de précurseur en matière de solidarité alimentaire. A l'époque seule la ville de Saint-Malo agissait dans ce sens. Aujourd'hui le département d'Ille et Vilaine dénombre deux banques alimentaires et une quarantaine de solidarités.



■ L'équipe de la solidarité alimentaire chartraine...
Devant la "petite maison".

L'aide sociale est une volonté forte de la municipalité. En octobre 1998, la commune de Chartres de Bretagne inaugurerait la Solidarité Alimentaire à l'Espace Brocéliande. Depuis, cette instance a déménagé dans un local plus grand, avenue Constant Mérel. Gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la solidarité alimentaire ne peut cependant pas fonctionner sans l'investissement de ses bénévoles. Aujourd'hui, ils sont une vingtaine et pour une grande majorité issue d'une filière professionnelle en lien avec le social. Ils savent faire preuve d'écoute et de discrétion vis-à-vis des familles. L'équipe en place est presque la même depuis l'ouverture... Toujours aussi investie et prête à aider la communauté chartraine.

Ces petites mains ne se contentent pas de distribuer des paniers, elles s'attachent également à rendre le lieu accueillant et convivial afin d'instaurer un climat de confiance, plus propice à la discussion. "Il faut que les familles se sentent en confiance et puissent venir trouver, au-delà des produits, de la chaleur humaine et une oreille attentive. Il peut être difficile de venir chercher un panier repas, des produits d'hygiène... Pour certains cette démarche est presque honteuse. Nous les rassurons, nous ne jugeons personne et si les banques alimentaires ont été créées, c'est bien pour aider les plus démunis à s'en sortir" confie une bénévole.

Les partenaires de la solidarité chartraine

Le fonctionnement de la "petite maison" comme aiment à la surnommer les bénévoles, est bien huilé ! Le mardi matin Jean, Marcel, Louis et Jean-Claude prennent leurs camions et font leur tournée : la banque alimentaire de Rennes, Carrefour Market et Netto. Ils récoltent des produits frais et d'autres denrées alimentaires, quelques produits d'hygiène comme des couches pour bébé, du savon... Les chauffeurs se dirigent ensuite vers le local de la rue Constant Mérel pour y déposer leur livraison. D'autres bénévoles prennent alors le relais : ils déchargent, trient, rangent les produits. Ils surveillent les dates de péremption et le niveau des stocks de produits de première nécessité. L'après-midi les portes de la solidarité alimentaire s'ouvrent et la distribution commence. En cas de grande nécessité, le CCAS dispose d'un colis de provisions d'urgence, qu'il peut distribuer à tout moment.

Vers une épicerie sociale

Au mois de décembre prochain la solidarité alimentaire fermera ses portes définitivement pour laisser place à une épicerie sociale. "Nous avons souhaité

évoluer vers cette instance afin de permettre aux personnes en difficulté de conserver une autonomie et une meilleure gestion de leurs moyens financiers dans leurs achats. A la différence de la solidarité, nous ne remettons plus un colis type aux familles, ils choisiront eux-mêmes leurs produits et les régleront grâce à une carte que leur aura préalablement remis le Centre Communal d'Action Sociale" expliquent Michelle COURTET, adjointe à la solidarité et Dina JOALLAND, conseillère déléguée à la santé.

Collecte pour les banques alimentaires

Les collectes hebdomadaires du mardi matin auprès des grandes surfaces locales, ne suffisent pas à alimenter les stocks des banques alimentaires. Les journées nationales de collecte contribuent très fortement à assurer cette aide sociale tout au long de l'année. Les prochaines auront lieu les 27 et 28 novembre prochain, n'hésitez pas à faire don de pâtes, de café, de conserves, d'aliments pour bébé, de produits d'hygiène... A l'entrée des magasins Netto et Carrefour Market.

édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

2010 : les finances publiques dans la confusion fiscale

La première grande décision économique de l'actuelle majorité présidentielle aura été de voter le "paquet fiscal" (juillet 2007). Il s'agissait de faire un cadeau de 14 milliards d'euros aux contribuables les plus aisés et concernés par les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu. Souvenez-vous, on nous présentait alors la "rupture" avec les "années Chirac". Ces 14 milliards allaient s'investir tout naturellement dans l'économie pour créer des emplois. Chacun sait ce qu'il en est advenu : on n'a jamais vu les investissements.

Certes la crise est passée par là. De même, elle n'est pas imputable à cette seule majorité. Mais qui peut contester qu'à l'époque il n'y avait aucune voix dissonante de la part des hommes politiques au pouvoir pour dénoncer les risques que faisait courir le système financier international ? Plus, "l'Amérique" était le modèle à suivre... Rappelez-vous des discours sur le financement des retraites par capitalisation ou "fonds de pension", comme de l'autre côté de l'Atlantique.

Le plus grave aujourd'hui, c'est que de toute part, de la gauche à la droite, nous entendons dire qu'aucune leçon de la crise n'a été réellement tirée. Tout peut donc recommencer ! Comme l'écrit en substance Michel Urvoy, journaliste à Ouest-France (dont les positions ne sont pas vraiment identifiées à gauche), les riches sont toujours dispensés de l'effort de solidarité (voir l'édito d'OF, le 20 oct.09). En effet, alors que le pouvoir accorde 74 milliards d'euros de niches fiscales chaque année, la dette de l'Etat est passée de 1 100 milliards en 2006 à 1 500 milliards en 2009 (+36 % !). Qui va donc payer le désastre économique et social qu'accompagne son cortège de faillites et de chômeurs ? En attendant,

sans le dire, les responsables politiques redoutent l'heure où il faudra payer la note... Chacun doit convenir que ce n'est pas d'un coup de baguette magique qu'on effacera de tels déficits ! Aujourd'hui, plus personne ne croit à une reprise économique d'ampleur suffisante pour que la dette se résorbe par la seule croissance, comme l'espéraient les proches conseillers du Président. Pour rappel, la dette de l'Etat c'est 25 000 € par Français, celle de la commune 660 € par Chartreain.

Toutes les collectivités ont un devoir dont l'Etat s'exonère depuis 40 ans : l'obligation de présenter un budget en équilibre ; au risque de subir la tutelle préfectorale. Quoi de plus normal me direz-vous !

En ces temps de crise, et qui plus est de bouleversement, sans nouvelles propositions crédibles sur la fiscalité locale (à cette date), nous avons deux possibilités pour assurer l'équilibre des comptes. La première, c'est d'augmenter les recettes, ce que nous avons fait très modérément puisqu'au sein de l'agglomération rennaise, la commune de Chartres est toujours celle qui impose le moins ses contribuables dans l'actuel contexte de la taxe d'habitation (révision de l'abattement des bases pris en compte. Cf compte-rendu du Conseil Municipal en page 2). La seconde, c'est de réduire nos dépenses. Sachez que cette seconde option est autrement plus douloureuse et impopulaire que la première, contrairement à ce que nombre d'entre nous peuvent croire.

En effet, la possible réduction des subventions, le moindre entretien des espaces publics, le recul du financement des politiques éducatives, culturelles ou associatives sera très difficile à faire comprendre.

Une démarche "ADDYOU" ...

pour la future zone du secteur sud

Dans le cadre de l'extension du secteur sud, la Municipalité a engagé une démarche ADDYOU (Approche de Développement Durable des Opérations d'Urbanisme). Pilotée par le Pays de Rennes, à la demande de la commune, cette démarche implique différents acteurs locaux : élus, techniciens, associations, urbanistes, paysagistes... et Chartreains.

Pourquoi cette démarche ?

Aujourd'hui dans la construction d'un projet d'urbanisme, il est essentiel de mener une approche de développement durable afin de privilégier au maximum

les énergies renouvelables, les éco-constructions, la préservation de la trame paysagère... La démarche ADDYOU permet alors de recenser, en amont, l'ensemble des possibilités existantes et de s'interroger sur l'efficacité et la pertinence de chacune. De plus cette démarche menée en collaboration avec les différents partenaires de la vie locale permet de croiser les regards et les intérêts de chacun. Le programme établi à la suite de cette démarche prend alors en considération l'ensemble des préoccupations locales, qu'elles soient environnementales, économiques ou sociales.

Ses objectifs

Les objectifs sont multiples. Il y a tout d'abord une forte volonté municipale de rassembler les acteurs locaux (élus, entreprises, habitants) et de créer une culture commune sur les enjeux du développement durable ainsi que sur les solutions alternatives et performantes existantes. Parallèlement, l'ADDYOU doit permettre

une visualisation à long terme de l'aménagement souhaité. Il faut alors se poser les questions suivantes : quelle population résidera sur cette zone ? De quoi a-t-elle besoin aujourd'hui mais aussi demain ? Comment se déplacera-t-elle ?...

L'objectif final est la rédaction d'un document guide, la charte de développement durable. Cette dernière référencera les objectifs que s'est fixée la municipalité tout en respectant au mieux les priorités émises par les acteurs mobilisés sur le projet.

Son déroulement

La démarche ADDYOU est conduite par le Pays de Rennes et comporte quatre grandes étapes.

1. Atelier préparatoire... Les élus exposent leur projet, leurs attentes en matière de développement durable. Ils mettent en place un comité de pilotage et déterminent la composition des futurs groupes de travail.

2. Ateliers thématiques... Les participants (élus, techniciens, maître d'oeuvre, habitants, urbanistes, paysagistes...) se répartissent en sous-groupe afin de mener une réflexion sur l'ensemble des aspects du développement durable : les formes d'habitat, les déplacements, la gestion des déchets, le respect de la bio-diversité, les équipements et services nécessaires...

3. Atelier de construction... Cet atelier a pour finalité de dégager les orientations prioritaires de la future charte de développement durable à partir des idées émises dans les précédents ateliers.

4. Finalisation et restitution... Cette dernière étape formalise les objectifs du futur programme d'aménagement et de construction avant validation en Conseil Municipal.

Appel à candidature...

La concertation ADDYOU pour l'aménagement du secteur sud de la commune a débuté en octobre. La Municipalité a établi un comité de pilotage et déterminé les différents axes de réflexion. Pour poursuivre cette démarche, il faut constituer les groupes de travail. Ceux-ci regrouperont des élus, des techniciens, des personnes "ressources" et seront ouverts à une dizaine de Chartreains.

Si vous êtes intéressé pour vous investir dans cette démarche (4 réunions le mardi soir de 18h30 à 22h30 entre mi-décembre 2009 et fin février 2010) vous devez rédiger une lettre de candidature en expliquant vos motivations pour une telle démarche. Ce courrier est à adresser au Maire qui, après examen des candidatures, nommera les Chartreains retenus.

Information complémentaire auprès du service urbanisme, Céline LETANNOUX - Tél. 02 99 77 13 02.

René VAUTIER

une caméra qui dérange...

Devenir cinéaste n'était pas a priori une vocation, le militantisme si !
Finalement le deuxième la mené au premier...
Le 7 novembre, Chartres de Bretagne inaugure la rue René VAUTIER, et rend hommage à ce réalisateur et scénariste engagé.

S aujourd'hui le travail de René VAUTIER est associé à de nombreux prix et décorations tels que la médaille d'or au festival de Varsovie, l'Ours d'argent au festival de Berlin-ouest ou bien encore le prix de la critique Internationale au festival de Cannes, à leur sortie, ses films ont connu plus de censures que d'applaudissements. René VAUTIER, caméra au poing, dévoile les vérités cachées, se met du côté des plus faibles, dénonce les injustices, le racisme, les abus de pouvoir... Son oeuvre est un reflet du monde qui dérange.

Des grèves des mineurs à la dénonciation du colonialisme, de la guerre d'Algérie aux années Giscard, de la marée noire au passé de tortionnaire de Le Pen, des luttes sociales aux luttes tout court, René VAUTIER n'a jamais cessé de se battre pour dénoncer, à travers ses films, tout ce qui le révoltait.

Pourquoi cet engagement ?

Né en 1928 à Camaret sur Mer (29), René VAUTIER devient adolescent en pleine seconde guerre mondiale. Il aurait pu subir, s'effrayer ! Mais, inspiré par des écrivains comme Victor HUGO ou Paul CLAUDEL, il choisit de résister. A cette période, il mènera un groupe de jeunes du "Clan René MADEC". A ce titre, il recevra la Croix de guerre en 1944. Seulement, une résistance qui emploie les mêmes moyens cruels et dévastateurs que les oppresseurs, même pour la bonne cause, n'est pas sa vision du militantisme. Il s'est alors posé la question "Est-ce qu'on peut se retirer de toutes les luttes ou y a-t-il un moyen de se battre sans utiliser la violence ?" C'est à ce moment-là que le jeune Breton pris pour arme : la caméra !

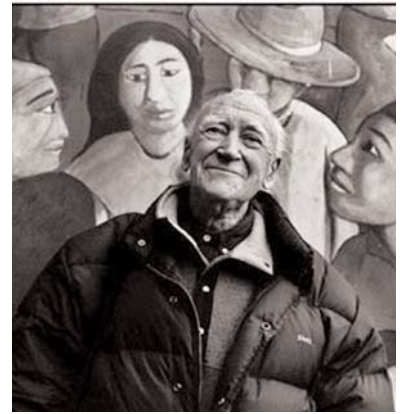
A la libération, René VAUTIER s'inscrit à l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques. Son premier exercice, en tant qu'apprenti producteur, est de filmer une manifestation étudiante contre le racisme. Son statut lui permet de réaliser son film au milieu des forces de l'ordre. Cependant il entend des propos inju-

rieux et racistes de la part de la police. Son instinct lui dicte alors de changer de côté et de prise de vue. Armé de sa caméra, il souhaite dénoncer ce qui ne se voit pas, "les films doivent refléter les choses sous-jacentes à la réalité filmée" confiera-t-il lors d'une interview¹.

Son geste ne plaît ni aux forces de l'ordre, qui détruisent sa caméra, ni à son école. Cette première censure, loin de freiner le futur cinéaste, le stimule, l'incite à continuer à filmer ce qui le révolte et à se placer du côté des opprimés, des victimes, des pauvres... A chaque nouveau sujet, il se heurte à la politique, aux forces de l'ordre, aux patrons. Il est même condamné à un an de prison. Mais, à l'image du finistérien, jamais il ne se décourage. Il croit en ce qu'il fait et sait qu'un jour son oeuvre sera utile.

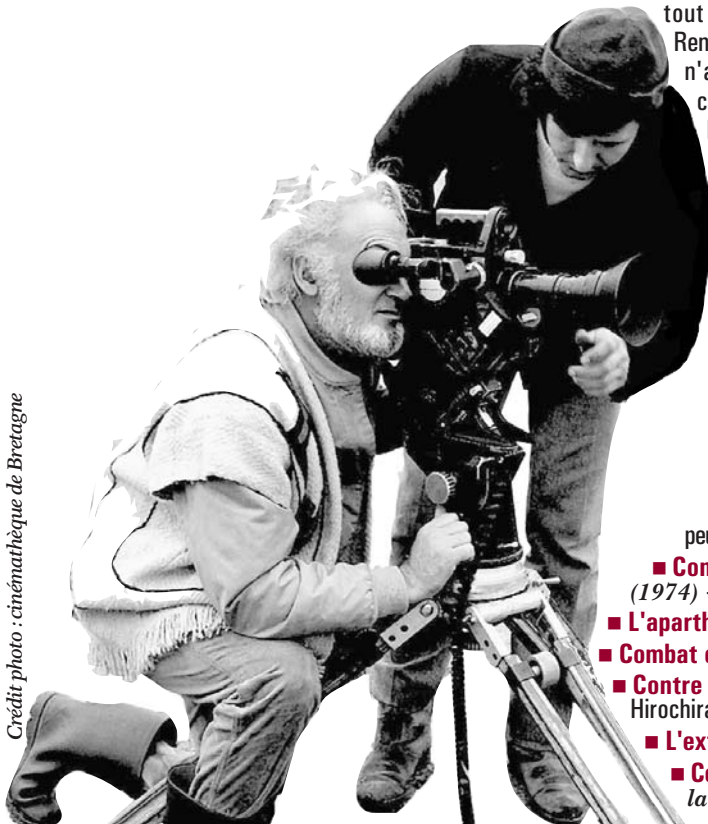
Il n'a pas eu tort. Son premier film, Afrique 50, a été utilisé par le Ministère des Affaires Étrangères 46 ans après sa réalisation pour les mêmes raisons qui lui avaient valu d'être censuré : des images et des propos anticolonialistes !

1. Source : <http://oeil.electrique.free.fr/arti-cle.php?numero=13&articleid=104>



Inauguration de la rue René Vautier, en présence du cinéaste. Samedi 7 novembre

- à partir de 14h30, rendez-vous sur place (Jardins du 7^e Art).
- 15h45 : projection de "Afrique 50", au Cinéma Espérance.
- 16h15 : débat.
- 17h00 : pot de clôture, dans l'espace Cabaret du Pôle Sud.



Crédit photo : cinémathèque de Bretagne

Quelques films...

- **Combat contre le capitalisme** : Un homme est mort (1950) - Anneaux d'or (1956 - Ours d'argent au festival de Berlin-Ouest) - Classe de lutte (1969) - Transmission (1973) - Quand tu disais Valéry (1975)
- **Contre le colonialisme et la guerre d'Algérie** : Afrique 50 (1950) - Une nation, l'Algérie (1954) - L'Algérie en flammes (1958) - Un peuple en marche (1963) - Avoir 20 ans dans les Aurès (1971) - Grand Prix du festival de Cannes
- **Contre le racisme en France** : Les trois cousins (1970 - Meilleur film pour les Droits de l'Homme) - Les Ajoncs (1971) - Le Remords (1974) - Vous avez dit français ? (1986)
- **L'apartheid en Afrique du Sud** : Le glas (1964) - Frontline (1976)
- **Combat en faveur des femmes** : Quand les femmes ont pris la colère (1977)
- **Contre la pollution** : Marée noire, colère rouge (1978 - Meilleur film document mondial au festival de Rotterdam) - Mission pacifique (1988) - Hirochirac (1995)
- **L'extrême droite française** : À propos de... l'autre détail (1985) - Chateaubriand, mémoire vivante (1985)
- **Combat pour la Bretagne** : Mourir pour des images (1971) - La folle de Toujane (1974) - Le Poisson commande (1976 - Oscar du meilleur film sur la mer) - Vacances en Giscardie (1980).

Expression de la majorité

choix fiscaux pour renforcer la solidarité et agir pour le développement durable

Personne n'ignore la crise que traverse l'économie. Elle impacte directement les foyers les plus modestes, alors que les riches bénéficient toujours de plus d'avantages fiscaux. Aujourd'hui, les collectivités sont prises dans la tourmente des réformes qui réduiront leur autonomie financière ; Chartres de Bretagne n'échappe pas à cette réalité. Sans pouvoir mesurer complètement l'effet de la réforme de la taxe professionnelle prévue en 2010, les élus sont plus que jamais devant leurs responsabilités. Si nous nous en tenons aux dernières déclarations du chef de l'Etat, nous allons devoir revisiter nos programmes d'investissement, confrontés que nous sommes à l'érosion de notre capacité financière.

Au-delà de cette "réduction de voilure", nous nous faisons le devoir d'accompagner ceux qui sont le plus durement touchés par la crise. C'est ce qui nous a

conduits à modifier l'abattement général à la base sur la taxe d'habitation (5 % en 2010 au lieu de 10 % les années précédentes). Cette disposition permettra de dégager une recette de 44 500 €.

A quoi va servir cette somme ? Tout d'abord, notre politique de solidarité doit trouver les moyens de se renforcer pour répondre à l'augmentation du nombre de bénéficiaires des minima sociaux. En premier lieu, les crédits alloués à l'aide alimentaire seront augmentés en dépenses de fonctionnement (+ 5 000 € sur une dotation actuelle de 17 000 €) comme en investissement pour la construction de l'épicerie sociale (120 000 € à 3 % sur 12 ans = 12 000 €/an). En second lieu, nous allons accroître l'effort d'investissement pour le plan de maîtrise et d'indépendance énergétique chartrain. Ainsi, nous pourrions préserver nos ambitions dans le domaine du développement durable.

En modifiant l'abattement général à la base, nous faisons mieux jouer la solidarité au sein de notre communauté. En effet, cette augmentation d'impôt n'affecte pas les personnes percevant le RSA (Revenu de Solidarité Active = ex RMI) à 100 %, les invalides et leurs conjoints ainsi que les personnes handicapées, car elles sont exonérées du paiement de la taxe d'habitation. Les familles continueront à bénéficier de l'abattement de 10 % pour chaque enfant jusqu'à 2 et de 15 % pour le 3^e et les suivants. Enfin, l'abattement spécial à la base de 15 %, voté en juin 1996 par notre majorité, est maintenu. En 2008, 284 contribuables remplissaient les conditions de revenus, fixées à l'échelon national, pour bénéficier de cet abattement spécial à la base.

Expression de l'opposition

taxe d'habitation 2010

Lors du Conseil Municipal du 28 septembre dernier, nous avons été amenés à délibérer sur la diminution du taux d'abattement général à la base de la taxe d'habitation pour 2010, ce qui revient bien sûr à augmenter de façon indirecte cette taxe.

Comme pour le vote du budget 2009, nous ne souhaitons pas associer notre voix à une augmentation d'impôt dans le contexte économique actuel, et nous avons voté contre cette proposition.

Même si cette augmentation restera modérée au titre de la commune, elle s'ajoutera à la hausse du taux en 2009, et aux évolutions liées à l'inter-communalité et au département, et viendra de nouveau alourdir la pression fiscale, en pénalisant en premier les ménages dont les revenus sont les plus faibles.

La majorité s'interroge sur les projets de réforme fiscale des collectivités, sur la disparition de la Taxe Professionnelle, et les incertitudes liées à sa compensation pour l'élaboration du budget 2010. Mais, nous pouvons également craindre le coût de la taxe carbone pour les ménages en 2010, même si l'on nous assure qu'il ne

s'agit pas d'un impôt nouveau mais d'un transfert de fiscalité pour inciter les changements de comportements.

Certes, il est prévu d'affecter la recette supplémentaire issue de la taxe d'habitation, notamment à la construction d'une épicerie sociale. On ne saurait s'opposer à cette réalisation, mais elle doit alors constituer un choix d'investissement prioritaire, sans appeler nécessairement une hausse de la fiscalité.

Cela ne signifie pas que nous refuserons dans l'avenir toute proposition d'augmentation d'impôt, car cela peut s'avérer malheureusement nécessaire. L'impôt ne constitue toutefois pas la panacée à toutes les interrogations budgétaires d'une commune. Le budget 2010 devra avant tout se construire sur des choix d'investissements privilégiés. En d'autres temps, la transformation de l'ancienne piscine en boulodrome a constitué un choix d'investissement... De même, dans le budget 2010, la question de la réalisation d'une halle polyvalente constituera un choix de gestion important...

Courriel : majomunicipale@voila.fr

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIOU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

Infos EN +

■ Quand l'alcool se donne en spectacle !

Représentation théâtrale réaliste et amusante organisée par des jeunes et pour des jeunes, dans le cadre d'un projet de prévention sur l'alcool mené par deux étudiants en master psychologie de l'université de Rennes 2.

Ouvert aux jeunes âgés de 14 à 25 ans. Entrée gratuite.
Vendredi 13 novembre à 20h30 à Chavagne (salle de l'Entre deux rives)

■ Distribution de sacs jaunes

5 ambassadeurs du tri de Rennes Métropole se présenteront à votre domicile en décembre prochain pour vous remettre vos sacs jaunes. Ils pourront également répondre à toutes vos questions au sujet du tri sélectif.

Si vous êtes absent lors de leurs passages, le risque est que l'ambassadeur dépose trop ou au contraire pas assez de sacs (arrivée d'un bébé dans le foyer, nouveau co-locataire...). Afin de vous approvisionner correctement, il vous est proposé cette année de retirer un coupon réponse à l'accueil de la mairie afin de mettre à jour la base de données de distribution des sacs jaunes encore en votre possession. Ce papier sera à apposer sur la poignée de votre porte d'entrée ou au niveau de votre boîte aux lettres au moment du passage des ambassadeurs.

■ Collecte Emmaüs : jetez utile !

De nombreux objets, meubles, matériels dont vous souhaitez vous débarrasser peuvent, après réparation, encore servir et profiter à d'autres personnes ! Alors jetez utile en donnant à la communauté Emmaüs.

Le samedi 7 novembre, un véhicule stationnera à l'entrée de la déchèterie, avenue du Trégor, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ou vous avez des objets trop encombrants ! Une collecte peut avoir lieu à votre domicile. Appelez Emmaüs au 02 99 45 45 36 code Chartres.

■ Encore une bonne raison de préférer le bus !

La librairie Le Failler, le cinéma Gaumont, le Blizz, le Blind Spot, le Space Laser, l'Antipode et l'Ubu s'associent au Star de Rennes Métropole et vous offrent des réductions sur présentation de votre carte KorriGo chargée d'un abonnement valide. Encore une bonne raison pour vous abonner !

Vie éco Création d'ambiance



Arrivée sur Chartres en 2004, Caroline GOULET a créé son entreprise de décoration "Création d'ambiance" un an après.

Cette maître d'œuvre en décoration s'occupe de tout ce qui est rénovation, extension, aménagement de combles... Elle propose un service complet : de la création du projet à sa réalisation en assurant les suivis de travaux. Caroline vous accompagne dans le choix des couleurs, des matières, des meubles pour faire de votre habitation un lieu qui vous ressemble.

"Je me déplace une première fois chez les clients gratuitement pour définir le projet. Nous étudions les aménagements et les décors souhaités en fonction de l'emplacement de la maison, de ses ouvertures. Ensuite j'accompagne les

clients dans les différents magasins pour choisir les matériaux (carrelage, peinture, faïence, robinetterie...). Afin d'éliminer toute mauvaise surprise, de teinte par exemple, je ramène les échantillons chez les personnes pour une mise en scène sur place. Une fois tous les choix faits, je réalise les demandes de devis aux entreprises, je les étudie et fais la meilleure proposition à mes clients." Le travail de cette décoratrice ne s'achève pas ici, elle supervise ensuite le bon déroulement des travaux et s'assure que tout est conforme aux souhaits de ses clients.

Contact : Création d'ambiance
Adresse : 19, rue du Callouët
Tél. 06 71 73 09 07
Fax. 02 99 77 41 29
Courriel : creadeco.int@orange.fr

Don de compost faites aussi un geste pour le Téléthon

Cette année la commune a, une nouvelle fois, cédé gratuitement une part de son compost aux agriculteurs chartrais et une autre part à l'association Génétique Chartraine.

Initiée par la municipalité il y a une quinzaine d'années, la distribution de compost satisfait pleinement ses bénéficiaires. Mais... Qu'en font-ils ?

Du côté des agriculteurs

La dernière semaine du mois d'août, les 4 agriculteurs chartrais ont été conviés par les services techniques à venir charger en compost. 700 m³ ont été mis à leur disposition, "nous n'avions qu'à apporter nos remorques, les employés communaux les remplissaient !" souligne un bénéficiaire.

Satisfaits à la fois d'économiser un éventuel achat de compost, de participer à la vie de la commune et d'agir en faveur du développement durable, les agriculteurs répondent avec plaisir à l'invitation chaque année. "Ajouté au fumier et aux autres fertilisants, l'épandage du compost sur mes prairies me permet d'enrichir le sol en humus, agent assurant une bonne humidité au sol." témoigne Joseph DESCLOS, agriculteur chartrain.



La qualité du compost, l'accueil chaleureux des agents des services techniques et la gratuité de la prestation ont fait de cette opération un rendez-vous annuel attendu par la communauté agricole de la commune.

Du côté du Téléthon

(voir détail du programme en page 6)

Afin de soutenir l'organisation de la manifestation du Téléthon et la recherche contre les myopathies, la commune fait don chaque année de compost et de plants de fleurs à l'association génétique chartreuse. Cette dernière organise alors la vente de ces produits afin de récolter des fonds pour la recherche.

Laissez vous conter ... Chartres de Bretagne

En compagnie d'un guide conférencier, découvrez Chartres de Bretagne comme vous ne l'avez encore jamais vu !

Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les 37 communes de l'agglomération rennaise présentent chacune de véritables qualités architecturales et paysagères : habitat de terre, patrimoine religieux, châteaux, manoirs de parlementaires, patrimoine industriel ou encore architecture contemporaine. Tels des trésors cachés, ces aspects sont parfois méconnus des touristes comme des habitants.

Les communes de Rennes Métropole, qualifiées "Villes et pays d'art et d'histoire" par le Ministère de la Culture et de la Communication, ont alors souhaité promouvoir et faire connaître auprès du grand public ce patrimoine local. Dans ce cadre, le service d'art et d'histoire de l'Office de Tourisme de l'agglomération propose tout au long de l'année des visites guidées des différentes communes ainsi que de multiples activités pédagogiques à l'attention du jeune public.

Visite à Chartres de Bretagne

En novembre, revisitez Chartres et voyagez à travers son histoire ! Des traces de l'époque gallo-romaine du XII^e siècle où la commune regroupait les deux paroisses de Chartres et Fontenay, à la ligne plus moderne des immeubles d'aujourd'hui, vous deviendrez incollable sur les richesses patrimoniales de notre ville.



Pratique : rendez-vous devant la Mairie de Chartres de Bretagne, esplanade des Droits de l'Homme, à 15 h le samedi 28 novembre - Gratuit.
Inscriptions conseillées : à l'Office du Tourisme de Rennes Métropole au 02 99 67 11 66. Nombre de places limité à 30 personnes.

Côté Nature

Opération broyage



Protéger vos arbustes et vos plantes en utilisant du paillage plutôt que des produits phytosanitaires nocifs ! Le paillage empêche les mauvaises herbes de pousser et permet également de conserver l'humidité du sol plus longtemps, résultat : moins d'arrosage !

Pour ceux qui ne possèdent pas de broyeur à végétaux, la commune renouvelle l'opération broyage. Le samedi 28 novembre apportez vos déchets de tailles aux agents communaux des services techniques et repartez avec du paillage "tout frais" !

Pratique

■ Lieu : sur le site de l'ancienne station d'épuration, à côté de la déchèterie. L'opération sera effectuée gratuitement par des agents communaux.

■ Horaires : samedi 28 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 16h.



Téléthon 2009

continuons à aider la recherche

L'Association Française contre les Myopathies a été créée en 1958. C'est seulement en 1987 qu'elle lance le 1^{er} Téléthon. Succès inattendu et confirmé d'année en année, cette manifestation prendra au fil du temps une dimension conséquente. Les regroupements associatifs locaux dédiés aux myopathies et autres maladies rares se multiplient, impulsant une loi en août 2004 qui retient ces différentes affections comme une priorité de santé publique.

Le Téléthon à Chartres

Depuis 2002, l'association Génétique Chartraine organise l'événement du Téléthon sur la commune. Chaque année les fonds reversés à l'AFM ont été plus conséquents. "L'année dernière nous avons récolté 25 240 €" précise Jacqueline GOUGEON, secrétaire de l'association, "espérons que cette année nous puissions faire aussi bien".

Afin de préparer cette grande manifestation, les 130 membres bénévoles de l'as-



Téléthon 4 et 5 décembre 2009

sociation s'activent depuis plusieurs semaines, sollicitant toute personne volontaire et toute action bénévole. "Toute initiative est la bienvenue et nous savons que nous pouvons compter sur l'investissement, toujours croissant, des associations et des commerçants de la commune." souligne Raymond TRAVERS, président. A l'heure où nous écrivons cette page, Génétique Chartraine est déjà fière de pouvoir compter sur les associations Cyclos, Badminton, Plongée, Athlétisme, Yoga, Karaté, Les Courous d'Chemins, La C^{ie} Océane, Le

Cercle Celtique, Téria, Bridge, Philatélie Chartraine, Chartres Accueil Loisirs...

Au programme du Téléthon 2009, vous retrouverez l'opération viennoiseries, la vente de compost, le lâcher de ballons, le manège pour enfant, une soirée spectacle... Une nouveauté à ne pas manquer cette année : un circuit de petites motos pour les enfants âgés de 6 à 8 ans.

■ Esplanade des Droits de l'Homme

. Manège : 1 € (le mercredi 2 de 11h à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi 3 et ven-

dredi 4 de 16h30 à 18h, le samedi 5 de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche 6 de 10h à 13h).

. Petites motos : 2 €, le vendredi 4 de 16h à 18h et samedi 5 de 10h à 18h.

■ Vente de viennoiseries

. Possibilité de passer commande jusqu'au 6 novembre auprès de Raymond TRAVERS au 02 99 41 28 33.

. Croissant : 1,20 € - Pain au chocolat : 1,30 € - Baguette : 1,10 € - Brioche 300 g : 4,50 € - Gâteau du Téléthon : 1 part, 2 € - 6 parts, 12 €.

. Livraison des viennoiseries : les dimanches 15 et 22 novembre de 8h à 10h.

■ Dîner spectacle

Réservez d'ores et déjà votre soirée du samedi 5 décembre ! Vous dînerez de mets concoctés par des traiteurs chartresains et assisterez à un surprenant spectacle de transformistes "Loves and Strass. "Ce genre de spectacle avait eu un grand succès il y a quatre ans, nous renouvelons l'événement avec d'autres artistes tout aussi brillants que les précédents" souligne Jacqueline GOUGEON.

■ 2 séjours en Bulgarie à gagner !

. 1 tirage au sort sur les tickets de tombola vendus.

. 1 tirage au sort des tickets d'entrée lors du dîner spectacle du samedi 5 décembre.

La générosité des donateurs paye ! Des avancées marquantes

■ En 2000, des patients atteints de la maladie de Huntington (maladie neuro-dégénérative) présentent une amélioration de leurs capacités intellectuelles et motrices grâce à une thérapie cellulaire.

■ En 2007, en Italie, un essai clinique, soutenu par les Téléthon français et italien, d'une thérapie génique a permis à 10 enfants souffrant de déficience immunitaire de sortir de leur bulle stérile et de retrouver une vie normale.

■ Grâce aux dons du Téléthon, l'AFM finance différentes pistes thérapeutiques. Les unes font appel à la pharmacologie classique, les autres sont plus innovantes, comme par exemple utiliser un gène sain pour médicament, intervenir directement sur le gène pour le réparer ou bien encore reconstruire des organes lésés grâce à des cellules souches... Les chercheurs sont désormais en passe de trouver des solutions thérapeutiques pour des dizaines de maladies génétiques (muscle, vision, déficit immunitaire ou encore vieillissement).

Source : site de l'AFM www.afm-telethon.fr

Association de philatélie des experts "timbrés"



A l'origine, les frais postaux étaient dus par le destinataire du courrier. Les expéditeurs codaient alors les enveloppes afin que les destinataires prennent connaissance du message sans avoir à accepter la lettre et donc à payer ! Au 18^e siècle, Rowland Hill découvre cette fraude et imagine un système d'acquiescement prépayé par l'expéditeur : le timbre poste ! De cette création est née une passion : la philatélie !

C'est cela être philatéliste, ce n'est pas seulement collectionner les timbres c'est également les étudier, les analyser et rechercher l'histoire qu'ils racontent. De plus déceler la moindre petite spécificité sur la taille, le nombre de dents, les couleurs, le type de papier, l'illustration, le cachet de la poste... Peut faire d'un timbre un exemplaire limité, voire unique, et lui donner une valeur inestimable !

"C'est très stimulant de chercher et de trouver LE timbre ! Au-delà de cette recherche, ce qui est tout aussi incroyable c'est ce que l'on peut découvrir et apprendre sur l'histoire, les animaux, la géographie... À travers un simple timbre" explique Jean-Paul LE PIERRES, président de l'association.

L'association de philatélie chartraine a été créée en 1976. La motivation toujours intacte des premiers adhérents associée à la venue de quelques jeunes permet à l'association de participer activement à la vie locale. Par le biais de leur exposition estivale de juin dernier, ils ont présenté une collection de timbres en rapport avec l'eau, thème du fleurisse-

ment 2009 de la ville. "Notre travail a d'autant plus d'impact lorsqu'il est en lien avec le thème annuel et fédérateur de la commune. Cela nous permet également de créer des liens avec d'autres associations chartresaines" souligne le président.

La bourse multi-collections, second grand rendez-vous de l'association, est aujourd'hui un événement très attendu par les collectionneurs du grand ouest. Les passionnés de timbres mais aussi de cartes postales, de BD, de pin's, de sous bock... se retrouvent pour échanger, vendre, acheter... "C'est un moment de convivialité et de découverte" précise un féru de timbre.

Il est à noter que les bénéfices récoltés par l'organisation de cette bourse sont reversés à l'association Génétique Chartraine dans le cadre de la récolte de dons pour le Téléthon.

1. Un odontomètre est un appareil qui permet de mesurer le nombre de dents des timbres.

Le Geste éco-citoyen Du nouveau dans le recyclage des médicaments



Plaquettes laissées dans un tiroir à portée des enfants, confusion dans les boîtes et mélanges sans ordonnance... Les médicaments sont à la source d'une cascade d'accidents domestiques. Le réflexe de stockage de boîtes entamées transforme votre trousse à pharmacie en caverne d'Ali Baba explosive pour la santé.

Les flacons non terminés ou périmés finissent trop souvent dans la poubelle, venant ainsi polluer l'eau, perturber les plantes et les poissons. Les stations d'épuration n'arrivent pas à éliminer totalement les substances chimiques, notre eau du robinet en souffre. Le nouveau décret du 17 juin 2009 impose de nouvelles règles pour le recyclage des médicaments. L'objectif est de dépasser le seuil des 10 à 12 % de médicaments recyclés.

Avant il y avait Cyclamed !

En 1994 est né le concept Cyclamed : récupérer les médicaments pour qu'une partie soit donnée aux ONG (Organisations Non Gouvernementales) pour leurs actions dans les pays en voie de développement. Seulement les notices n'étaient pas traduites, les médicaments pas adaptés aux besoins locaux, et surtout la démarche ne décollait pas avec seulement 10 % de médicaments recyclés. Cyclamed a été stoppé fin 2008. Depuis l'été 2009 de nouvelles règles de recyclage des médicaments ont été établies.

L'enjeu est d'éviter la pollution par les médicaments. Il faut organiser leur récupération et leur destruction. Selon un décret, les pharmacies ont l'obligation de collecter gratuitement les médicaments non utilisés, avec ou sans leur conditionnement. Les laboratoires doivent fournir les réceptacles pour stocker les médicaments, puis les ramasser et les trier...

En continuant à avoir le "réflexe Cyclamed" vous pourrez participer au recyclage de ces déchets : les médicaments seront récupérés puis détruits dans des incinérateurs, dans le respect de la réglementation en vigueur, afin de les transformer en énergie.

A noter

Avant de rapporter vos médicaments inutilisés à la pharmacie, pensez à en jeter les emballages à la poubelle. En enlevant les boîtes et les notices, vous éviterez que les médicaments ne soient réintroduits frauduleusement dans le circuit commercial. Les emballages seront quant à eux traités "normalement", dans le cadre du tri sélectif des déchets.



Bourse multi collections 2009 : dimanche 22/11, salle de Tennis de Table derrière le collège de Fontenay, de 9h à 18h...

En bonus : exposition sur les phonographes présentée en musique par Louis CHASSE.

Contact : Amicale Philatélique Chartraine, Jean-Paul LE PIERRES, président. Tél. 02 99 41 25 13.

Retour en images...

■ Un partenariat qui s'inscrit dans la durée !



Ils sont arrivés à Chartres enfants, leur père y était un personnage bien connu et aujourd'hui encore ils se disent très attachés à notre commune. En souvenir de cette affection et parce qu'ils souhaitent également poursuivre le soutien paternel au dynamisme de la vie associative locale, Franck et Jérôme LAUNAY se sont engagés à soutenir financièrement la Fédération Espérance sur trois années minimum.

Le 1^{er} octobre, Bernard QUINTON, président de la Fédération, Philippe BONNIN, maire de Chartres de Bretagne et Messieurs LAUNAY se sont donnés rendez-vous au siège de la Fédération pour officialiser ce partenariat. A cette occasion le promoteur immobilier a remis un premier chèque de 7 000 euros destiné à l'ensemble des associations adhérentes à la Fédération Espérance.

■ Jumelage chez les cyclos !



Le 3 octobre, l'association cyclotourisme de la commune recevait ses compagnons de routes de Contres (41), berceau du Président du club, Pascal ROUPILLARD, et de Chantonnay (85), villégiature d'un retraité et ex-sociétaire du club, Joseph PELOQUIN. Le week-end festif a débuté à la mairie par un

échange de fanions et un pot d'accueil. L'après-midi s'est ensuite passé sous un soleil radieux permettant à ces amoureux de la petite reine de visiter le site du Boël, les miniatures du Claret près de Domagné ainsi que le château de Châteaugiron.

■ Les collégiens sénégalais leur disent merci !

Suite à un appel à contribution de matériels et d'équipements sportifs d'une chartraine, les associations de volley-ball et handball de la Fédération Espérance ont fait don d'une dizaine de ballons et de deux jeux de maillots à un collège sénégalais, situé dans le village de SYNDIA.

Amadou Sow EL HADJI, principal du collège, Oumar POUYE et M. SENE professeurs, Ibrahima et Moussa NDOUR représentants des parents d'élèves ont été très touchés par cette dotation, d'autant plus que leurs collégiens ne pratiquaient pas encore le volley-ball. L'équipe pédagogique demandera aux pêcheurs du village voisin de lui confectionner des filets pour jouer au volley-ball. Pour la pratique du handball, les jeunes sénégalais adaptent les règles du jeu à leur sol sableux !



à... VOIR

Au Pôle Sud

Vous pouvez désormais acheter vos billets de spectacle du Pôle Sud au Tabac Presse "Le Korri-gan" (centre commercial).

■ **Théâtre d'humour**
Théâtre Dû, "Flexible, hop hop !"
A partir de 12 ans
Durée : 1h10
Samedi 14, à 20h30

■ **Cabaret Chanson**
Balmino
Mardi 17, à 21h

■ **Théâtre**
Théâtre du vestiaire, "Les saisons de Rosemarie"
Vendredi 27, à 20h30

■ **Concert de la Sainte-Cécile**
Orchestre d'Harmonie de Chartres, ensemble vocal Le Kiapason et Orchestre de Saint-Martin de Louvigné du Désert.
Entrée libre. Recette au profit des Restos du Cœur
Samedi 21 novembre, à 20h30

A La Médiathèque

■ **Le livre - échange**
Venez partager vos impressions de lecture à la Médiathèque : actualités littéraires, coups de cœur pour un auteur ou un livre...
Samedi 21 novembre à 11h.

Au Carré d'Art

■ **Photographies**


Rodrigo ALBERT, Inserção
Du 24 novembre au 14 janvier
Vernissage jeudi 26 novembre.

Info Net @

La télé sur le net

Rien à la télé ce soir ? Pourquoi ne pas la regarder sur Internet ? TvaRevoir est un site recensant l'ensemble des services de rediffusion des émissions et séries de télévision. Plutôt que de chercher sur le site de chaque chaîne, vous avez la possibilité de visualiser tous les programmes disponibles sur un même site ! Un clic et vous êtes redirigé vers la page correspondante et le programme commence immédiatement. Bonne soirée !

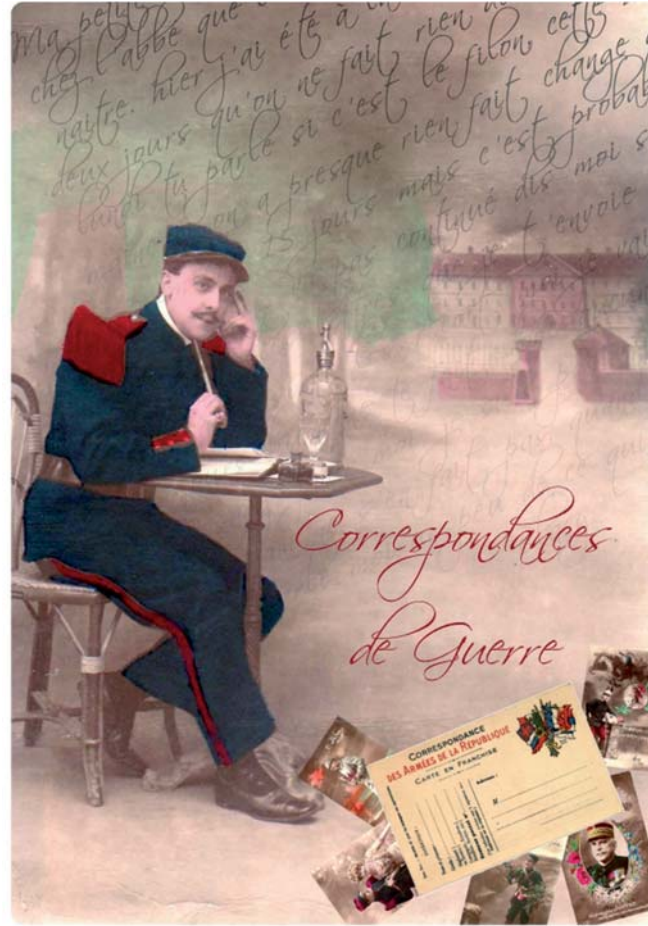
Cyberespace :
Centre Culturel Pôle Sud.
1, rue de La Conterrie.
Tél. 02 90 75 34 91.

Courriel :
chartres.multimedia@orange.fr

Culture

Ecrits de guerre à La Médiathèque

A l'occasion de la commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918, l'association Mémoire du Pays Chartrain vous propose de découvrir la vie des soldats à travers divers écrits de l'époque.



Surprenante et enrichissante, l'exposition 2008 "Spéciale 90^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre", avait enthousiasmé toutes les générations de Chartres et d'ailleurs. Fort de son succès de l'an dernier, Mémoire du Pays Chartrain renouvelle l'exercice et propose une seconde exposition dédiée aux Poilus. Le thème de cette année est consacré aux écrits de guerre : proclamations, articles de presse, affiches, chansons... Mais aussi lettres et cartes postales dans lesquelles les soldats s'adressent à leur mère, leur femme, leur fiancée, leur père... Ils sont tour à tour fiers d'être au front, anxieux, heureux, perdus. Ils souhaitent rassurer leurs proches, ou au contraire recherchent du réconfort auprès d'une marraine de guerre.

A travers ces écrits les Poilus nous offrent une version plus intimiste de la guerre... Leur guerre ! Ils décrivent leur quotidien, parfois avec des mots maladroits ou abrupts, traduisant la dureté de la vie quotidienne des tranchées. De temps à autre les lettres sont plus joyeu-

ses, voire frivoles laissant entrevoir une spontanéité, une naïveté touchante et la vie au-delà de l'atrocité de la guerre.

Ces différents écrits témoignent d'une vie passée et des horreurs à ne pas renouveler. "Le travail réalisé par l'association Mémoire du Pays Chartrain a la volonté de saluer le courage et le combat des soldats de la grande guerre, aujourd'hui tous disparus. Quand on ne rend pas hommage aux morts on les laisse mourir une seconde fois !" confie Raymond FILLAUT, président de l'association. Afin d'éclairer les plus petits, l'association a prévu des panneaux explicatifs retraçant les grandes lignes historiques de la guerre, des illustrations permettant de visualiser les habits, les ustensiles, les armes et les objets des soldats.

Réalisée en association avec l'Union Nationale des Combattants, cette seconde exposition sur les Poilus offre un nouveau regard sur la première guerre et la vie dans les tranchées. Histoires courtes, tranches de vie... Ces différents récits sont un souffle d'humanité.

Pratique : expo visible à La Médiathèque du 10 novembre au 5 décembre. Entrée libre. Le 24 novembre au Pôle Sud... Le temps d'une soirée plongez-vous dans le passé ! Muni de votre "sauciflard, calendos ou brigton" (saucisson, camembert et pain)... Venez partager un moment de convivialité tel que le vivaient les soldats lors des temps de relèves ! (le piquerat est offert par l'association). Entrée libre.
+ d'infos : Mémoire du Pays Chartrain - Raymond FILLAUT, président.
Tél. 02 99 41 21 86.

■ Chartres à l'honneur à la Villette

Le cyberspace de la commune est affilié au réseau Cyberbase depuis 2007. Ce label national a été initié et financé par la Caisse des Dépôts et Consignations qui favorise l'implantation des lieux dédiés à l'initiation et l'approfondissement d'Internet et des nouvelles technologies.

Dans ce cadre, la structure chartraine a été sélectionnée pour tester un nouveau logiciel de gestion des cyberspaces, "auto connect". Durant un mois, Sven WACQUET, animateur, a essayé les différentes fonctionnalités du logiciel : enregistrement des entrées, du nombre de connexions par jour, réalisation de statistiques... Lors des rencontres nationales Cyberbase des 21, 22 et 23 octobre dernier à la Villette, Chartres de Bretagne fut invitée à communiquer les résultats des tests et à témoigner sur l'utilisation de ce nouveau logiciel, avant une distribution à l'ensemble du réseau.



"Les champions du warp"

Une junior association est née !

Parce que le désir de s'investir au sein d'un groupe n'attend pas l'âge adulte... Huit jeunes ont décidé de monter une junior association afin de faire découvrir et partager leur passion pour le warhammer.

Thomas, Guillaume, Gwénolé, Julien, Jules, Baptiste, Vincent et Joan ont découvert le jeu warhammer au centre d'animation l'Igloo. "Le warhammer ne se limite pas à un simple jeu de plateau" précise Yann BERRANGER, animateur, "c'est une activité complète qui allie le modélisme, la peinture, l'inventivité et la stratégie ! Cela nécessite une certaine dextérité et requiert un esprit créatif !"

Warhammer est un univers imaginaire médiéval fantastique où coexistent et s'affrontent 12 peuples (les humains, les elfes, les nains, les peaux vertes, les vampires, les orques, les gobelins...). "Le principe est de constituer une armée en choisissant une tribu, on achète les personnages démontés et sans artifice. Il faut commencer par les construire, les peindre et les accessoriser. Il faut aussi créer les décors, pour cela nous utilisons des cartons de boîtes à chaussures, du papier ou autre matière que nous avons sous la main" souligne Guillaume, secrétaire de l'association.

Après l'école, ces adolescents se sont retrouvés régulièrement à l'Igloo avec Yann afin d'apprendre toutes les subtilités et possibilités qu'offraient ce jeu, jusqu'à en développer une véritable pas-



Guillaume, secrétaire des "Champions du Warp" et Thomas, président en pleine partie.

sion ! Ils ont alors souhaité la faire partager et ont eu l'idée de créer une junior association. "Cette association va nous permettre de nous réunir régulièrement, d'organiser des ateliers peinture ou création de décors, de se retrouver pour jouer et discuter" souligne Thomas, président de l'association.

C'est avec beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et d'investissement qu'ils ont mis en place leur association. Isabelle LAUTRAM du Point Information Jeunesse et Lydie CORBIN, responsable du service Jeunesse de la ville, les ont accompagnés dans leurs démarches administratives : élection du bureau,



rédaction du règlement, prise de contact avec la municipalité pour bénéficier d'une salle de réunion, réflexion sur le fonctionnement de l'association...

Encore quelques petits calages et avant la fin de l'année 2009, ces passionnés de warhammer pourront accueillir les jeunes collégiens ou lycéens mineurs intéressés par ce jeu les samedis après-midi.

Contact : Thomas CORBIERE, président. Courriel : thomas.corbierre@laposte.net
Adhésion : 10 €. Possibilité d'une ou deux séances d'essai avant inscription.



Monter les personnages, les peindre, les accessoriser... Imaginer des décors, les construire en matériaux de récup' (boîte à chaussures, rouleau carton...)... Le plateau et les figurines sont prêts... Le jeu peut commencer... On lance les dés... 2 heures d'affrontement... Que le plus stratège gagne !

Le Conseil Municipal des Jeunes sur le net !

Vous voulez connaître les projets du CMJ, les dates de réunions, échanger des idées avec les jeunes conseillers municipaux ? Rendez-vous sur le blog du CMJ.



Retrouvez le blog du CMJ sur le site de la ville www.ville-chartresdebretagne.fr (rubrique Conseil Municipal des Jeunes) ou en tapant dans votre navigateur <http://cmjchartresdebretagne.jimdo.com/>

Comme toute instance publique et élue par des citoyens, le Conseil Municipal des Jeunes a la volonté de rendre compte et d'informer les Chartains sur ses actions. Cependant, à nouveau Conseil Municipal des Jeunes, nouvelle communication ! Plus original, plus percutant et dans l'ère du temps, le blog est venu remplacer l'ancien journal "CarrémentJeune".

Les objectifs de communication, les informations à faire passer ainsi que la manière de les structurer ont été validés en conseil au printemps dernier. Par la suite, Ambroise MAHE et Neven REVAULT, membres de la commission "communication" ont travaillé en collaboration avec l'animateur du cyberspace, Sven WACQUET, afin de créer le blog : choix d'une adresse, d'une arborescence, formation à la mise à jour du site.

Aujourd'hui le blog du CMJ est en ligne et vous présente l'équipe en place, ses missions, les projets réalisés, en cours et à venir, les comptes-rendus de réunion, un agenda, des photos... D'un clic, vous



pourrez suivre l'actualité des jeunes conseillers chartains et poser vos questions via la rubrique contact.

Des projets pour aider, animer, avertir, communiquer...

Les 15 membres du CMJ sont très investis dans l'amélioration de la qualité de vie locale. Ils apportent du soutien, créent de l'animation, alertent sur des

sujets d'intérêt général. Ces jeunes savent être force de proposition auprès des élus et contribuent au dynamisme de la politique jeunesse de la ville. Leurs prochains projets sont axés sur la solidarité : participation au prochain Téléthon et rencontre avec Amnesty International dans le cadre d'une exposition sur les Droits de l'Homme.

Séjour ski 11-17 ans

Qui est partant ?

Comme chaque année le pôle Enfance-Jeunesse et Sport de la ville organise un séjour neige du samedi 13 au dimanche 21 février. Réservé aux jeunes âgés de 11 à 17 ans, ce séjour est ouvert aux débutants comme aux confirmés : les premiers bénéficieront de cours dispensés par l'école de ski français et les seconds seront encadrés par des animateurs du service jeunesse de la commune.

Les jeunes skieront entre deux massifs de Haute-Savoie : Barbossine-Super Chatel et le Linga-Pré-la-Joux, entre 1 100 et 2 200 m d'altitude. Ils seront logés au chalet "la colline aux oiseaux" qui se situe à 300 m du centre de Chatel.

Attention, le nombre de places est limité à 45 jeunes !

Réservation à l'Igloo le lundi 23 novembre à 20h pour les Chartains ; puis du 24 novembre au 11 décembre, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 18h30 pour tous.

Contact : 4, rue de Fontenay
Tél. 02 99 41 37 62

Plaquette d'informations disponible à l'Igloo, au Point Information Jeunesse et à l'accueil de la Mairie.

